

Rueil, le 23 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assurance vie en ligne

CARDIF LANCE MULTIPLUSWEB : L'ASSURANCE VIE SUR INTERNET ASSOCIEE A LA VALEUR AJOUTEE DES CGPI

- Un contrat Internet grand public avec plus de 140 fonds disponibles
 - Des CGPI pour répondre au besoin de conseil des internautes
-

A l'occasion du salon Patrimonia qui se tient à Lyon les 25 et 26 septembre, Cardif annonce le lancement de son contrat d'assurance vie en ligne Multiplusweb. Le site web www.multiplusweb.fr permet au client de souscrire en ligne un contrat d'assurance vie multigestionnaire, tout en bénéficiant du conseil d'un CGPI (Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant), partenaire de Cardif, aux moments clés de l'évolution de son patrimoine.

Le meilleur de l'assurance vie en ligne...

Accessible dès 1000 euros, le contrat Multiplusweb est un contrat multisupport et multigestionnaire, qui se caractérise par une **offre financière diversifiée de 140 fonds**.

Le client effectue l'adhésion sur internet en suivant plusieurs étapes. Après avoir déterminé son profil de risque, il peut opter pour des propositions d'allocation d'actifs (prudent/équilibre/dynamique) ou choisir directement des unités de compte au sein de l'offre financière proposée. Ces opérations s'effectuent en ligne avec la réglementation relative au devoir de conseil.

Ce contrat offre également la possibilité d'arbitrer en ligne et d'utiliser le **service financier de répartition constante**. Une **garantie décès** est incluse dans le contrat.

Le client bénéficie ainsi de l'expertise de Cardif en matière d'architecture ouverte tout en profitant de **frais d'entrée offerts** pendant toute la durée du contrat pour toute demande d'adhésion reçue jusqu'au 31 décembre 2008 puis de 1% à chaque versement pour une adhésion après le 31 décembre 2008.

... allié au conseil d'un CGPI

Comme le souligne la deuxième édition du baromètre du marché des CGPI¹, **trouver de nouveaux clients est devenu l'un des principaux enjeux** auxquels sont confrontés les CGPI (cité par 63% d'entre eux), alors que la prospection ne représente que 12% de leur temps de travail.

¹ Enquête téléphonique réalisée par le Département Finance de TNS Sofres du 16 juin au 10 juillet 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de 500 CGPI. Interviews réalisées à partir d'un fichier de 3 300 cabinets, représentatifs du marché des CGPI soit un taux de sondage de 15% (représentativité assurée par quotas sur la taille de la structure et la région).

Multiplusweb a été conçu pour amener de nouveaux clients vers les CGPI et élargir leur cible vers les internautes, qui ont développé de nouvelles habitudes de consommation.

Le renforcement de la profession des CGPI (organisation, professionnalisation et maturité) permet à Cardif de présenter sur www.multiplusweb.fr leur valeur ajoutée (proximité, conseil, expérience, ...) et d'inciter progressivement le client à faire appel à leur expertise lorsqu'il est confronté à une problématique patrimoniale (rédaction de la clause bénéficiaire, transmission, nouveaux projets immobiliers, évolution de la situation familiale, fluctuations des marchés financiers, ...).

Une carte de France interactive donne accès à près de 550 CGPI partenaires de Cardif afin que le client choisisse l'expert le plus proche de chez lui s'il ressent le besoin d'un conseil personnalisé et d'un suivi permanent.

Multiplusweb s'inscrit dans le dispositif internet mis en place par Cardif. Ainsi, depuis plusieurs années, Cardif a développé des outils internet pour optimiser les relations clients-CGPI. Cette démarche s'est déjà concrétisée avec le lancement en 2007 des alertes financières et des arbitrages en ligne.

Le marché de l'assurance vie sur internet est estimé à plus de 1 milliard d'euros par an en terme de collecte (source : FFSA/2006) et l'assurance vie en ligne représente près de 5 milliards d'euros d'encours.

Fiche technique Multiplusweb, contrat multisupport et multigestionnaire

Assureur : Cardif Assurance Vie

Frais d'entrée : les frais d'entrée sur versement sont offerts pendant toute la durée du contrat pour toute demande d'adhésion avant le 31/12/2008. Pour toute adhésion après le 31/12/2008, les frais d'entrée s'élèveront à 1% à chaque versement.

Versements :

- versement initial : 1000 euros minimum
- versement complémentaire : 750 euros minimum
- versements réguliers 75 euros par mois, 225 euros par trimestre, 450 euros par semestre et 750 euros par an

Frais de gestion : 0,70% par an

Gestion financière :

- fonds en euros (participation annuelle aux bénéfices : 90%)
- sélection de 140 supports

Date de valorisation : prise d'effet quotidienne en cas d'opérations sur le contrat et valorisation hebdomadaire le mercredi

Arbitrages : 0% depuis le fonds euros, 0,50% du montant arbitré depuis les UC

Service financier de répartition constante avec arbitrages semestriels

Garantie décès complémentaire :

- garantie incluse au contrat
- capital assuré : versements nets de frais et de rachats dans la limite de 765 000 euros

Cardif (www.cardif.com) est la compagnie d'assurance vie de BNP Paribas Assurance. Standard & Poor 's lui a attribué la notation financière AA+. Cardif conçoit et commercialise des produits et services dans le domaine de l'épargne et la prévoyance, par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution. Présente à ce jour dans 41 pays, avec des positions fortes en Europe, en Asie et en Amérique Latine, Cardif compte aujourd'hui parmi ses partenaires plus de 35 des 100 premières banques mondiales.

BNP Paribas Assurance (www.assurance.bnpparibas.com) est le pôle assurance vie et dommages de BNP Paribas. Il compte plus de 7 000 collaborateurs dont plus de 60% hors de France.

Son chiffre d'affaires en 2007 s'est élevé à 18 milliards d'euros. Il a réalisé, en 2007, 43 % de son chiffre d'affaires en dehors du groupe BNP Paribas et 39 % à l'international.

Leader mondial en assurance des emprunteurs, BNP Paribas Assurance est le quatrième assureur vie en France.

Contacts presse :

Sophie Le Blévec Tél : 01 41 42 69 56 Fax : 01 41 42 80 95 E-mail : sophie.s.leblevec@bnpparibas.com	Caroline Chaize Tél. : 01 41 42 89 31 Fax : 01 41 42 80 95 E-mail : caroline.chaize@bnpparibas.com
---	---